RÔLE DU DRSP

(Département de Réinsertion Socio-Professionnelle)

DANS LE CADRE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI - PDITH

(Plan Départemental pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés)

Par le Docteur Dominique BOULONGNE et le Docteur Annie GELIBERT

DRSP/CRF de COUBERT CRN-CRF Route de Liverdy 77170 COUBERT Tél : 0164 42 20 34 - Fax: 01 64 06 66 06

Bref rappel historique

Le **DRSP** a été développé dans le cadre du **CRN-F** de Coubert pour favoriser une réinsertion professionnelle précoce.

Le **CRN-F** (Centre de Rééducation Neurologique et de Réadaptation Fonctionnelle) est l'un des plus grands centres de rééducation et réadaptation fonctionnelles (et de Médecine Physique et de Réadaptation selon la nouvelle terminologie) de la région parisienne avec 256 lits.

Il dépend de la CRAM Ile de France.

Le site de Coubert comporte aussi un CRP (Centre de Formation Professionnelle) de 140 places.

Le **DRSP** a été conçu à partir de 2 modèles : Le Centre de Gondreville (près de Nancy) et le Centre de Patis Fraux (près de Rennes). Créé de façon expérimental, il a augmenté progressivement son volume pour aboutir à une vingtaine de places (actuellement 20 lits d'hospitalisation classique, il est prévu une dizaine de places d'hospitalisation de jour).

Les objectifs

Le **DRSP** a été mis en place pour intervenir le plus précocement possible dans le cursus des malades et des accidentés présentant des déficiences physiques.

Il prend en charge des patients des autres unités du CRN-F pour les aider à reprendre leur travail :

. Si possible dans leur poste de travail antérieur avec, si besoin, des aménagements de poste (adaptation matérielle du poste de travail ou aménagement d'horaire)

La technologie au service Des Personnes Handicapées et Des personnes Agées MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPEES Actes du Colloque HANDITEC 1996

. Sinon dans un autre poste de travail de la même entreprise.

Et si l'une de ces 2 orientations n'est pas possible, c'est alors :

. La mise au point d'un nouveau projet professionnel en liaison avec les autres structures existantes. Ce projet peut aboutir soit à une formation professionnelle si cela est possible (niveau, âge, motivation), soit à une recherche directe d'un nouvel emploi

Dans les mêmes conditions, le DRSP peut accueillir des patients adressés par d'autres centres de Rééducation Fonctionnelle, par des médecins généralistes ou spécialistes (chirurgie, rhumatologue, neurologue...)

Le DRSP peut intervenir à la demande du médecin du travail (voire de l'entreprise ou du travailleur lui-même) ou à celle du médecin conseil ou d'un service social quand il y a, à cause d'une déficience physique en rapport avec une maladie, un accident ou le vieillissement, un problème d'aptitude au poste.

Les outils du DRSP

Le **DRSP** a la possibilité de faire :

- un bilan médical,
- un bilan fonctionnel en évaluant les capacités et les incapacités fonctionnelles par rapport à une activité professionnelle. Le bilan peut comporter si nécessaire un bilan social, psychologique, social et/ou professionnel.
- un réentrainement à l'effort (grâce à une prise en charge en kinésithérapie, en ergothérapie et en sport avec musculation, natation...) avec acquisition de règle d'hygiène articulaire (pour le dos en particulier),
- un réentrainement au travail (grâce à des ateliers en bois, métal et autres activités du bâtiment et à un atelier informatique).

Le Personnel

L'équipe du **DRSP** a 2 composantes, l'une médicale et fonctionnelle et l'autre professionnelle.

- 1 médecin de rééducation fonctionnelle
- 1 kinésithérapeute
- 1 ergothérapeute
- 1 moniteur de sport
- 1 assistante sociale et une secrétaire sociale
- 1 infirmière chef
- 1 psychologue
- 1 médecin du travail ergonome
- 4 moniteurs professionnels
- et 1 secrétaire

La plupart des professionnels ne travaillent qu'à temps partiel au **DRSP**

La technologie au service Des Personnes Handicapées et Des personnes Agées MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPEES Actes du Colloque HANDITEC 1996

Les locaux

Situés à 15 km de Melun et à 15 km de Marne La Vallée, le CRF (Centre de Rééducation Fonctionnelle) de Coubert bénéficie d'un des plus beaux plateaux techniques français avec les locaux et le matériel nécessaire aux techniques récentes dans le domaine de la kinésithérapie, l'ergothérapie, le sport, l'appareillage...

L'équipe du **DRSP bénéficie** aussi :

- d'un atelier bâtiment avec plusieurs machines pour le travail du bois, du métal, la possibilité de faire de la peinture, du carrelage, de la maçonnerie, de l'électricité, de l'électronique...
- d'un atelier informatique pour une évaluation, un test ou une initiation.

Le DRSP ne fait pas de formation professionnelle. Il peut dans certains cas initié un patient à l'utilisation d'un logiciel donné (sans faire une réelle formation en informatique) et ceci pour prendre un autre poste dans son entreprise (logiciel de gestion de stock par exemple).

Le réseau :

Le DRSP fonctionne bien sûr en réseau avec les centres, les médecins, les services sociaux fournisseurs et avec les autres structures du département s'occupant de réinsertion professionnelle : COTOREP, EPSR, AGEFIPH, OIP (Organisme d'Insertion Professionnelle), CRP (Centre de Formation Professionnelle).

Le séjour type :

Schématiquement le séjour comporte 4 phases :

- Bilan et évaluation, établissement du projet
- Réentrainement à l'effort
- Réentrainement au travail
- Stage en entreprise

Ces phases sont plus ou moins intégrées et suivant les projets certaines d'entre elles sont plus développées.

Les modalités d'admission au DRSP

Le séjour est décidé à la suite d'une consultation médicale conjointe (médecin de rééducation fonctionnelle, médecin du travail) complétée parfois si besoin d'une journée bilan.

Le séjour est une hospitalisation complète de semaine du Lundi 9 H au Vendredi 17 H (une hospitalisation de jour est prévue prochainement).

Il faut un accord de la CPAM dont dépend le patient et *une prise en charge à* 100 % (en centre de rééducation et réadaptation fonctionnelle) soit au titre d'un accident de travail, d'une maladie (ALD 100 %) des suites d'une intervention importante (K>50).

Si l'accord de prise en charge n'est qu'à 80 %, il faut une prise en charge complémentaire des 20 % restants par une *mutuelle*.

Bilan des 2 dernières années

En 94, 64 stagiaires dont 17 maintenus dans l'emploi.

La technologie au service Des Personnes Handicapées et Des personnes Agées MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPEES Actes du Colloque HANDITEC 1996

En 95 le DRSP a reçu 80 stagiaires, dont 13 femmes, moyenne d'âge 37 ans :

- 44 stagiaires viennent de Seine-et-Marne, les autres des départements voisins d'Ile-de-France,
- 23 stagiaires ont été maintenus dans l'emploi dont 7 avec aménagement de poste ou dans un autre poste,
- 12 stagiaires ont bénéficié d'une nouvelle orientation,
- 11 stagiaires ont bénéficié d'une formation,
- 10 stagiaires ont été réhospitalisés (en raison de la prise en charge très précoce).

2 exemples

M. X, 38 ans, marbrier, AT du 12/08/91, rechute du 4/01/95, lomboradiculalgie chronique L5 droite, opérée en 91 et en 92 (cure de hernie discale) hospitalisé au CRF de Coubert du 31/10/95 au 10/12/95, groupe des " lombalgiques douloureux chroniques " Dr Morel Fatio transféré au DRSP séjour du 11/12/95 au 5/03/96 bilan fonctionnel et professionnel, réentraînement à l'effort et au travail qui confirme l'inaptitude au poste de travail antérieur, possibilité de maintien dans l'entreprise dans un poste de surveillance de chantier et de gestion sur informatique, sensibilisation à l'informatique en fonction du logiciel utilisé dans l'entreprise reprise de travail à la sortie et toujours en emploi.

M. Y, 24 ans conducteur d'engins dans une entreprise de travaux publics et industriels AT 14/01/95, Traumatisme Crânien (coma 8j), troubles visuels, anosmie, séquelles résiduels mineurs fatigabilité, syndrome frontal modéré... hospitalisé au CRN de Coubert de Mars à Juin 95 récupération progressive des troubles neuropsychologiques hospitalisé au **DRSP** le 30/01/96 puis suivi en externe réentrainement à l'effort et au travail, bilan fonctionnel et professionnel par rapport à la conduite d'engins (inaptitude vraisemblable mais non acceptée par le patient) mise en situation dans l'entreprise qui confirme l'inaptitude mais possibilité de maintien dans l'entreprise avec une création de poste: maintenance de matériel en atelier + mise en place d'échafaudage sur chantier reprise de travail dans le cadre d'un Contrat de Rééducation (en cours).